



Communiqué des syndicats du Ministère du Travail

Déclaration intersyndicale du 16 octobre 2017

« Monsieur le Directeur des Ressources Humaines,

L'ensemble des organisations syndicales du ministère est aujourd'hui mobilisé pour que cesse la baisse drastique des effectifs en obtenant : le gel immédiat des suppressions de postes et l'arrêt des réorganisations programmées pour les absorber.

Un plan de recrutement d'agents fonctionnaires, toutes catégories confondues à hauteur des besoins des services doit être mis œuvre afin que toutes les missions du ministère soient menées à bien. Ce plan doit intégrer impérativement l'analyse de la pyramide des âges inquiétante pour nos services au regard des départs en retraite, dans les services centraux et déconcentrés.

Lors de la rencontre du jeudi 29 juin avec le Directeur de cabinet de Madame la Ministre du travail, les organisations syndicales représentatives se sont entendues servir à nouveau le refrain du nécessaire équilibre des comptes publics.

Depuis, le projet de loi de finances 2018 a confirmé nos craintes : - 239 ETP !

Est- il possible sérieusement d'imaginer pouvoir faire face aux attentes des salariés vis à vis de l'inspection du travail et/ou des services de renseignement avec des effectifs en constante diminution, des restructurations réitérées des organisations, des réformes importantes des réglementations à faire appliquer , des intérim alourdissant et désorganisant les services et perturbant la relation à l'utilisateur ??

Est- il possible sérieusement d'imaginer sur les missions emploi et supports que nos services pourront continuer de remplir leur fonction ?

Nos revendications, formulées dès le mois de mai et portées à la connaissance de Madame La Ministre, restent toujours d'actualité :

- arrêt des suppressions de postes en administration centrale et en services déconcentrés ;
- mise à la vacance nationale de tous les postes non pourvus ;
- recrutement statutaire pour pourvoir tous les postes vacants et augmentation des effectifs, notamment de catégorie B et C, pour rattraper les baisses des années passées ;
- aucune suppression de section d'inspection du travail ;
- maintien de services de renseignements, gratuits, de proximité avec accueil physique, non au numéro unique ;
- retrait du projet « 3MO » ou « comment gérer la pénurie ... » ;
- maintien de tous les sites et de toutes les missions dans les unités départementales ;
- aucune fermeture de service (SRC – FSE) dans les anciennes capitales régionales ;
- aucun transfert d'effectifs dans le cadre des délégations de compétences aux régions dans le cadre de la loi NOTRe.

Nous attendons de Madame La Ministre de vraies réponses sur ces revendications que nous portons tous ensemble et attendons qu'un dialogue social construit sur ces demandes s'engage. Dans l'intervalle, nous ne nous rendrons donc pas au CTM convoqué le 17 octobre 2017. »